

Militaire et seigneur, le cas d'Alexander Fraser

Par Pierre Prévost

L'illustre militaire James Wolfe savait bien à quel point quelques compagnies d'intrépides Écossais pouvaient être utiles pour expulser les Français d'Amérique. S'unissant aux forces anglaises, Archibald Montgomerie forma un premier bataillon en 1756, le *Montgomerie Highlanders*, qui allait devenir par la suite le 77^e Régiment. Dans la foulée, Simon Fraser de Lovat (1726-1782) rassembla un deuxième bataillon d'infanterie, le 63^e Régiment, lequel fut rebaptisé 78^e Régiment en avril 1758, mieux connu sous le nom de *Fraser Highlanders*.

Ce bataillon formé d'une dizaine de compagnies rassemblait plus d'un millier de soldats venus de la contrée des Hautes-Terres ou *Highlands*, dont un grand nombre étaient des représentants du clan des Fraser. Quelques recrues vinrent augmenter ce contingent, dont Malcom et Alexander Fraser, deux soldats ne se doutant pas qu'ils allaient devenir seigneurs outre-mer. Il est important de noter que ce 78^e Régiment ne comptait pas moins de six Alexander Fraser, mais seul l'un d'eux a laissé des traces dans Bellechasse.

Le régiment des Fraser Highlanders et les Fraser d'Écosse

Une histoire du lointain passé explique l'origine du patronyme «Fraser». On raconte que Julius de Berry fit servir d'exquises fraises au roi de France Charles III le Simple (879-929) lors d'une réception. Le roi apprécia tellement ces friandises qu'il émit l'ordonnance à l'effet que monsieur de Berry s'appellera «Fraise», d'où le nom Fraser. Ayant probablement suivi Guillaume le Conquérant lors de l'invasion de l'Angleterre en 1066, certains Fraser quittèrent la Normandie pour finalement s'installer en Écosse vers 1250, plus spécifiquement dans le comté d'Inverness.

En 1707, l'Écosse perdit son autonomie et fit dorénavant partie du Royaume-Uni de Grande-Bretagne. Opprimés par les monarques anglais, les Calédoniens obtenaient la permission de porter leur costume traditionnel s'ils participaient à la guerre de Sept ans contre leur ancienne alliée, la France. Au printemps 1757, ces troupes entreprenaient un long périple à destination du lointaine Nouvelle-France.

Après avoir assiégé Louisbourg et reçu sa capitulation le 26 juillet 1758, Québec devenait l'objectif ultime. Comptant désormais treize compagnies, les Fraser Highlanders sont désignés pour cette tâche aux côtés de trois autres régiments, tous formant une nouvelle brigade commandée par Robert Monckton. Au petit matin du 30 juin 1759, le gros des troupes débarque à Beaumont en prenant le soin d'afficher aux portes de l'église le manifeste du général Wolfe. Vers les dix heures, la brigade se met en marche vers Pointe-Lévy avec l'intention d'y déloger l'ennemi et d'y installer des pièces d'artillerie afin de faire fléchir la capitale.

En franchissant la limite ouest de la paroisse Saint-Étienne, Alexander Fraser avait nul doute remarqué des terres fertiles à partir desquelles une forêt presque vierge s'étirait à perte de vue, il s'agissait de la seigneurie de la Martinière.

La seigneurie de la Martinière

Le 5 août 1692, Claude de Bermen (1636-1719), sieur de la Martinière, recevait l'espace de terre, soit 18 arpents de front, compris entre l'immense seigneurie de Lauzon et celle très étroite du sieur de Vitré ou Montapeine qui ne comptait que 10 arpents de front (un arpent équivalait à 180 pieds français, mesure de Paris, équivalent à une soixantaine de mètres). Cette dernière parcelle jouxtait la seigneurie de Vincennes suivie, en redescendant le fleuve, de la seigneurie de Beaumont. Le successeur de Claude de Bermen, le capitaine Claude-Antoine de la Martinière (1700-1761), agrandit sa modeste seigneurie en 1749 en y annexant le terrain pris à partir des 40 arpents de profondeur du petit fief de Vitré, voisin au nord-est. Il devait aligner ainsi les confins de sa propriété avec les six lieues de profondeur (84 arpents) que mesurait la seigneurie de Lauzon, située au sud-ouest.

Quelques mois après la signature du traité de Paris, en juillet 1763, James Murray se porte acquéreur du fief et seigneurie de la Martinière qu'il revend presque aussitôt à Alexander Fraser, acte signé devant le notaire Jean-Claude Panet. Nous reviendrons plus loin dans le texte sur cette acquisition, mais situons d'abord la vaste étendue de terrain dont il est question.

Si l'on exclut le fief de Vitré (10 x 40 arpents), parcelle qui sera de toute façon englobée en 1775, l'ensemble seigneurie et fief de la Martinière forme un grand rectangle de 28 arpents de front (équivalent à un mille ou environ 1,6 kilomètre), étiré sur 6 lieues de profondeur (18 milles ou environ 28,8 kilomètres). Cet ensemble sépare la seigneurie de Lauzon (6 x 6 lieues) de la seigneurie de Vincennes qui se présente plutôt comme un losange dont les côtés mesurent approximativement de lieue (environ 3,6 kilomètres). En se référant aux voies de communication actuelles, la ligne seigneuriale qui séparait les seigneuries de Lauzon et de la Martinière longe la route Lallemand, à environ 250 mètres au sud-ouest de celle-ci, puis est reprise encore plus au sud par la route Saint-Félix ou de l'Hêtrière, suit à peu de distance la route Bissonnette, et s'aligne finalement avec la route de l'Église et le rang Grand Buckland. (Illustration carte de A.E.B.Courchesnes, 1923)

Alexander Fraser, sieur de Beauchamp

Né vers 1729. Alexander Fraser entre à titre d'enseigne dans l'armée puis est promu lieutenant en février 1757. Arrivé près de Québec depuis l'été 1759, Alexander fait peut-être partie du détachement de Highlanders chargé de dévaster la Côte-de-Beaupré selon les ordres de Wolfe, celui-ci étant mécontent de l'appui qu'apporte la population locale à l'armée française. Puis arrive l'instant fatidique de la matinée du 13 septembre où 500 Highlanders formant une partie de l'aile gauche de la ligne de front britannique sont prêts à mener un combat décisif contre les troupes du général Montcalm. Commandé par le général Murray, le régiment des Fraser Highlanders comptera 18 pertes de vie.

Suite à la victoire des Britanniques, les troupes françaises de Québec sont rapatriées, laissant champ libre à l'envahisseur. Pourtant, le pire restait à craindre. Mal préparé à la

rudesse du climat canadien et au scorbut, nos Highlanders, dont l'accoutrement ne passe pas inaperçu, ne se doutent pas à quel point ce premier hiver sera pénible.

C'est face à une armée affaiblie que le chevalier Gaston de Lévy et ses hommes se présentent sur les hauteurs de Sainte-Foy pour reconquérir la ville le 28 avril 1760. Sous le commandement du colonel Simon Fraser, les Highlanders sont placés à l'aile gauche d'une garnison comptant quelque 2000 hommes. Malgré l'appui d'une puissante artillerie, l'armée anglaise est mise en déroute et perd plus de la moitié de ses effectifs, blessés ou tués. C'est probablement lors de ce cuisant revers qu'Alexander Fraser est victime d'une blessure. Qu'importe, la France laisse aux Anglais ses «quelques arpents de neige».

Nos Écossais passent l'hiver suivant parmi la population de Beaumont et des environs. À nouveau éprouvé par la mortalité et la maladie, le 78^e Régiment ne compte plus, à l'été 1762, que 666 soldats valides sur les quelque 1400 hommes qu'ils étaient à la veille de la Conquête. Une fois le conflit terminé, le Fraser Highlanders est démobilisé; cependant, des 893 hommes que compte le régiment, 170 choisissent de demeurer au pays. En tant qu'officier subalterne, Alexander Fraser a droit à 2000 acres de terrain vacant tel que le stipule la Proclamation royale du 7 octobre 1763. Entre autres privilèges, il est nommé juge de paix pour le district de Québec, tout comme son ami proche et frère d'armes Malcom Fraser ainsi qu'une quarantaine d'autres citoyens, obligatoirement protestants comme l'exige l'ordonnance.

Le 2 août 1763, Alexander Fraser prend possession de la seigneurie et du fief de la Martinière situés à mi-chemin entre Saint-Étienne-de-Beaumont et Saint-Joseph-de-Lauzon. Vers 1765, Alexander, que l'on surnomme désormais sieur de Beauchamp, épouse Jane McCord (1739-1767), la fille de Margery Ellis et du marchand bien en vue John McCord. De cette union naissent deux filles : Margaret (1766-1807) qui épousera le greffier John Reid (1765-1827), et Jane (1767-1790) qui épousera l'avocat Arthur Davidson (1743-1807).

Vers 1772, son vieil ami Malcom Fraser, qui était seigneur de Mount-Murray (englobant aujourd'hui les municipalités de Cap-à-l'Aigle, Saint-Fidèle et Saint-Siméon), s'éprend de Margery McCord (1749-1774), la sœur cadette de l'épouse d'Alexander. Il décide alors de quitter son épouse Marie Allaire, dont il s'était épris lors de son passage à Beaumont au début des années 1760. Par son union avec mademoiselle McCord, Malcom devient ainsi le beau-frère d'Alexander Fraser de Beauchamp. Malcom ira s'installer avec sa dulcinée aux abords de la rivière du Loup d'en bas, qui deviendra Fraserville (aujourd'hui Rivière-du-Loup), délaissant quelque peu sa seigneurie de Mount-Murray voisine de celle de son compatriote John Nairne, seigneur de Murray Bay (La Malbaie).

Le 28 mars 1775 devant le notaire Saillant, Alexander Fraser achète la parcelle de terrain qui devait lui revenir, c'est-à-dire le fief de Vitré qui appartenait jusqu'alors à Nicolas-Gaspard Boisseau. La seigneurie de la Martinière ou Beauchamp s'est agrandie et compte désormais 28 arpents sur le fleuve Saint-Laurent.

Alexander Fraser réintègre l'armée

Face à l'éventualité d'une invasion de la part des États-Unis d'Amérique, Malcom et Alexander font assembler, le 18 juillet 1775, par l'entremise des capitaines de milice, tous les hommes en état de porter les armes, depuis l'âge de 16 ans jusqu'à 55 ans. Mais cette campagne de recrutement ne remporte que peu de succès, les miliciens craignant d'être contraints à aller se battre en Nouvelle-Angleterre. Un nouveau régiment se forme alors : le *Royal Highland Emigrants*. Les nouveaux seigneurs et compagnons de longue date John Nairne, Malcom Fraser et Alexander Fraser se joignent au régiment en tant que capitaines du premier bataillon.

Les offres d'engagement sont alléchantes, car le Roi George III promet à chaque soldat 200 arpents de terre, plus 50 autres pour leur femme et autant pour chaque enfant. À titre de capitaine d'une compagnie qui comptait 37 hommes sur un bataillon qui ne compte que six compagnies, Alexander a droit à 7 shillings 6 pence par jour, somme qui passa bientôt à 10 shillings, soit environ quinze fois plus que le salaire du simple soldat. Au sein d'une armée provinciale qui n'accorde que peu d'avantages par rapport à l'armée régulière, Alexander quitte amèrement l'armée au cours de l'année 1779, invoquant son état de santé qu'une vieille blessure, subie en 1760, mine constamment.

Un legs pour ses successeurs

À l'automne 1782, Alexander se porte acquéreur de la seigneurie de Saint-Gilles appartenant aux frères Rageot de Beauvillage. L'année suivante, il concède des terres à une quinzaine de vétérans allemands. En vertu d'une commission du 18 avril 1785, il redevient juge de paix pour le district de Québec, tout comme ses homologues John Nairne et Malcom Fraser.

À part la résidence qu'il possède sur la rue des Remparts à Québec, le seigneur Alexander Fraser passe du temps à Saint-Gilles ainsi qu'à Saints-Gervais-et-Protais, endroit dont les anciens se souviennent comme étant le Domaine. Il y décède finalement le 19 avril 1799 et est inhumé à l'église presbytérienne St. Andrew de Québec.

À part une créance de 700 livres envers les héritiers de John Nairne, Alexander lègue par testament olographe daté du 27 juin 1798, toutes ses terres et propriétés situées dans les paroisses de Saint-Joseph, Saint-Charles et Saints-Gervais-et-Protais à Margaret, l'aînée de ses filles. John Reid, l'époux de celle-ci, les administrera jusqu'à ce que leur unique fils, Alexander Reid (1790-1814), n'atteigne la majorité. Quant à la seigneurie de Saint-Gilles, elle échouera à son seul autre petit-fils, Walter Davidson (1790-1825).

En guise de conclusion, des Britanniques sont venus en Nouvelle-France lors de guerre de Sept ans pour y déloger les Français. Alexander Fraser faisait partie d'une poignée d'anglophones qui ont adopté le pays, ses habitants et leurs modes de vie, s'intégrant ainsi à la communauté canadienne.